

Lettre d'information du Groupe ADINFO

EDITO

Une nouvelle année a commencé et c'est traditionnellement l'occasion pour chacun de faire un bilan et surtout de se lancer de nouveaux défis. Dynamiser et développer vos activités nécessitent alors des outils adaptés à vos projets.

Pour vous accompagner dans ces développements, le Groupe ADINFO vous apporte son expertise en infrastructures réseaux, en logiciels de gestion et d'ERP, en solutions internet et en formation. Notre implantation régionale et le maillage de nos territoires nous permettent de vous assurer au quotidien un service de qualité et de proximité.

Sur le plan « Infrastructures réseaux », l'actualité est très dense : Supervision, Virtualisation, Filtrage UTM, Office Online ... tout un catalogue de produits pour répondre aux besoins de chacun. Nous aurons ainsi l'occasion de vous présenter nos nouvelles offres lors de petits déjeuners thématiques au cours de cette année.

Le Groupe ADINFO se joint une nouvelle fois à moi pour vous souhaiter une excellente année 2011.

Jacques CHENE
Directeur INFRARESO



MEILLEURS VOEUX



INFOS PAYE au 1er janvier 2011

- > **Le SMIC** : Le taux horaire du SMIC est fixé à 9.00 € au 1^{er} janvier 2011 (contre 8.86 € en 2010).
- > **Plafond de la Sécurité Sociale** : Ce nouveau plafond s'élève à **2 946 €** par mois (Tranche B : de 2 946 à 11 784 € - Tranche C : de 11 784 à 23 568 €).
- > **Forfait social** : Le taux du forfait social est fixé à 6% (contre 4 % en 2010) pour toutes sommes versées à compter du 01/01/11.
- > **Minimum Garanti** : Il est porté au 1^{er} Janvier 2011 à **3.36 €** (contre 3.31 € depuis le 1^{er} janvier 2010).
- > **Forfait APEC 2011** : Pour les cadres, la cotisation forfaitaire annuelle (prélevée en mars) est supprimée. Elle est remplacée par une cotisation mensuelle sur les tranches A et B aux taux de 0.024 % part salariale et 0.036 % part patronale.
- > **Recouvrement des cotisations d'assurance chômage et AGS par l'URSSAF** : Les cotisations versées au titre de l'Assurance chômage et AGS sont à verser à l'Urssaf et non plus au Pôle Emploi.
- > **Fnal** (pour les entreprises d'au moins 20 sal.) : A compter du 1^{er} janvier la cotisation FNAL est due au taux de 0.40 % sur la tranche A et au taux de 0.50 % sur la part des salaires dépassant le plafond SS.
- > **Annualisation loi Fillon** : La réduction sera calculée en fonction de la rémunération versée sur toute l'année au salarié, et non plus sur celle versée au cours de chaque mois civil. Dès que la méthode de calcul sera connue, nous vous informerons des nouveaux paramètres de paie à mettre en place .

Les procédures de paramétrage de vos logiciels sont disponibles sur l'extranet client de notre site : www.groupeadinfo.com

Infos éditeur - DIVALTO

Le passage définitif à la norme EBICS (remplacement d'ETEBAC) approche. Toute l'équipe de Différence Informatique est à votre disposition pour vous accompagner vers Divalto Comptabilité Forte 6.3.



Sécurité Informatique

Le chef d'entreprise est aujourd'hui tenu **d'empêcher toute utilisation illicite de l'accès Internet** de sa société sur les plates-formes de téléchargement peer to peer (Emule par exemple). Par ailleurs, il est reconnu que l'utilisation des outils communautaires (type Facebook) et des messageries personnelles pendant les horaires de travail diminue l'efficacité des salariés. Autrement dit, pour être en conformité avec la loi HADOPI et augmenter la productivité de vos équipes, **le recours à des outils de sécurité informatique spécifiques s'impose** .

Pour vous présenter les différentes possibilités de mise en conformité avec la loi HADOPI, les **spécialistes de la sécurité informatique du Groupe Adinfo** peuvent vous répondre au 02.51.62.03.83 ou par mail à contact@infraeso.com



Nous contacter

La Roche sur Yon
02.51.62.03.83

Angers
02.41.37.81.81

Nantes
02.72.34.07.90

Niort
05.49.77.11.63

Fontenay Le Comte
02.28.13.00.78

contact@groupeadinfo.com - www.groupeadinfo.com

Infos éditeur - Groupe SAGE



Depuis le 1er janvier 2011, l'assistance technique des logiciels **Apibâtiment, Apimécanique et Apinégoce** est uniquement maintenue sur les versions **N et N-1 (version 8 et 9)**.

Pensez à vous mettre à jour

Attention, les logiciels de la **gamme XCS** (APISOFT) ne sont plus maintenus et n'évolueront plus.

Profitez d'offres de rééquipement à des tarifs préférentiels jusqu'au 30/06/11



Webmarketing

Confiez-nous vos actions de webmarketing (**référencement de votre site web, campagne publicitaire sur Google, emailing...**) pour améliorer votre notoriété. Une équipe de spécialistes saura répondre à votre demande.

Pour profiter de nos offres Webmarketing, contactez Solenne au **02.51.24.25.00**

